

CONTRÔLE TECHNIQUE MOTOS

Comme vous le savez certainement, le contrôle technique des motos sera mis en place au mois d'avril 2024 en France.

Ce contrôle est une directive européenne, mais une directive qui aurait pu être remplacée par des mesures alternatives, comme le permet la directive européenne 2014/45. Comme le projet de création d'une prime à la conversion pour l'achat de 2-roues électriques ou très peu polluants pouvant aller jusqu'à 6 000 € et encore d'autres choses.

Aujourd'hui le gouvernement qui s'apprêtait à mettre en place ces mesures, a fait marche arrière, face à la décision du « Conseil d'état ».

Des recours ont été déposés par trois associations : **Respire, Ras le Scoot et Paris sans voiture**. Les mêmes associations qui font tout pour bannir les voitures des villes et particulièrement les véhicules anciens, nos véhicules.

Il faut savoir que cette mesure de « contrôle technique, demandée par l'UE concerne les deux roues motorisées à partir de 125 Cm³.

Toutefois la France, qui lave plus blanc que blanc, a décidé d'appliquer ce contrôle à tous les deux roues.

Les cyclomoteurs, les motos, les scooters les tricycles à moteurs et les quadricycles légers et lourds (les voitures sans permis).

Alors préparez vous à envoyer votre Mobyette Bleue, votre Solex ou votre Motobécane 125 Z des années 50 au contrôle, moyennant quelques dizaines d'euros, bien entendu.

Les motards et la plupart des possesseurs de deux roues motorisés sont vent debout contre ce contrôle qui ne sert à rien.

A rien, car seulement 0,3% des accidents sont dûs à un défaut technique des deux roues motorisés impliqués, dans un accident alors que pas moins de 30 % des accidents comportent un facteur lié à l'infrastructure de la chaussée.

En gros l'état ferait mieux d'entretenir ses routes plutôt que de mettre en place un contrôle technique deux roues.

Alors pour la sortie décrassage de l'abva qui aura lieu le 14 avril (jour de la date de la manif nationale contre ce contrôle) nous vous invitons à participer à cette sortie avec un maximum de deux roues pour exprimer notre mécontentement.

Et si vous êtes en quatre roues, vous pouvez également soutenir ce mouvement en affichant sur votre véhicule une des affiches jointes que vous pouvez imprimer.

Merci pour votre soutien.

L'Equipe motards de l'ABVA.